



Waremmme, le 28 avril 2015

<p style="text-align: center;">Opération de Développement Rural de Braives Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du mardi 22 avril 2015</p>

Présences :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume (Bourgmestre)
- Pour la Commune : Vincent Germeau (ADL)
- Pour la FRW : Anne Doguet, Géraldine Blavier et Vanessa Sublet (Agents de développement)
- Pour la Conférence des élus : Virginie Libert, Marie Legast, Alicia Grana

Excusés :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : François Hubert du Fontbaré (Echevin)
- Pour la DGO3 : Marie Legrain

Accueil des participants

M. le Bourgmestre accueille les participants et introduit la soirée. Cette réunion a pour objectif de présenter les réflexions menées à l'échelle supracommunale et aux alentours de Braives. La deuxième partie de la soirée sera consacrée à une réflexion sur les besoins de services en matière de commerces et de soins de santé.

1. Présentation des nouveaux membres

Quatre nouvelles personnes rejoignent la CLDR de Braives et sont invitées à se présenter devant l'assemblée :

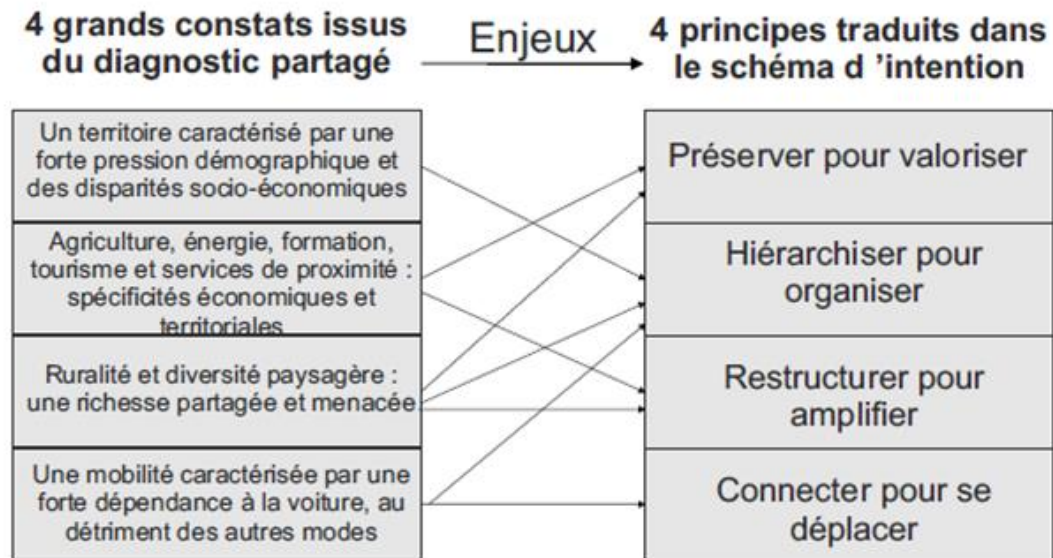
- Christian De Cock de Fumal
- Nicolas Fontaine de Braives
- Frederic Hanut de Ville-en-Hesbaye
- Sara Tilman de Fumal (excusée)

2. Schéma de Développement Territorial (SDT) Huy-Waremme

Présentation par Virginie Libert, coordinatrice à la Conférence des élus Meuse Condroz Hesbaye.

Le SDT est un outil d'aide à la décision stratégique. Il est le fruit d'une réflexion collective entre différents bureaux d'études et les bourgmestres des 31 communes de l'arrondissement.

Sur base d'un diagnostic du territoire, 4 constats touchant les thématiques de l'évolution démographique, la mobilité, l'agriculture et la ruralité ont été définis. Ensuite un schéma d'intention a été défini selon 4 principes.



Sur base de ces constats et de ces principes des projets vont être développés. Ces projets doivent être supracommunaux ou avoir un impact supracommunal et sont repris dans un tableau de bord de mise en œuvre.

3. Plan de Développement Stratégique (PDS) du GAL Burdinale-Mehaigne

Présentation par Virginie Libert.

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui permet de créer des partenariats entre le secteur public, le secteur privé et la société civile pour contribuer au développement rural de leur région.

Un appel à candidatures pour la programmation 2014-2020 a été lancé par la Région Wallone. Le GAL Burdinale Mehaigne regroupant les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze a répondu à cet appel pour la troisième programmation consécutive. La décision du Gouvernement Wallon quant au choix des territoires sélectionnés devrait être connue durant l'été 2015.

En ce qui concerne la candidature du territoire du Pays Burdinale Mehaigne, les enjeux majeurs sont :

- Préserver l'identité territoriale ;
- Gérer la coexistence des différentes fonctions de l'espace ;
- Développer le territoire de manière durable en intégrant les dimensions environnementale, économique et sociale.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs fiches projets ont été sélectionnées :

- « Valorisation du saule », dont l'objectif général est de valoriser le saule et sa capacité à produire en grande quantité du bois flexible et résistant, en capitalisant sur des techniques telles que l'architecture et le génie végétal, la vannerie, la filière bois.
- « Les jardins naturels et le zéro phyto », dont l'objectif est d'améliorer le patrimoine naturel et d'apporter des solutions concrètes à différents publics (citoyens, communes...) en ce qui concerne la gestion différenciée et le jardinage.
- « Entre passé, présent et futur », dont les objectifs sont de renforcer l'attractivité économique, développer l'économie endogène et maintenir la mémoire et l'identité locale du territoire.
- « Amélioration de la compétitivité des entreprises », dont l'objectif est la transition énergétique des entreprises par la mise en place d'une économie circulaire.
- « Transformation et promotion des produits locaux », dont l'objectif principal est de créer un réseau de transformation de produits locaux.
- « Développement d'une mobilité douce », dont l'objectif est de développer un réseau cyclable avec un système de points nœuds.

4. Les Opérations de Développement Rural voisines

La réactualisation du décret relatif au développement rural prévoit un nouvel article afin d'encourager les communes à développer des projets transcommunaux. En effet, le décret du 2 juin 2014, prévoit dans son article 3 § 4, qu'« un projet concourant aux objectifs [de développement rural] réalisé par au moins deux communes en association disposant d'un programme communal de développement rural en cours de validité, peut faire l'objet d'une subvention, pour autant qu'il respecte la stratégie de développement définie dans le programme communal de développement rural des communes concernées. (...) le projet est repris explicitement dans au moins un des programmes communaux de développement rural concernés. »

Dans l'arrondissement Huy-Waremme, plusieurs communes sont en Opération de Développement Rural. Les agents de développement de la FRW proposent aux membres de la CLDR de découvrir ce qui se passe dans les communes voisines également en ODR et plus précisément à Hannut et Wanze.

ODR de Hannut¹ :

La CLDR de Hannut élabore actuellement la stratégie du PCDR (qui est également Agenda 21 local). Tout comme Braives, il s'agit d'une seconde Opération. L'ODR/A21L actuelle a démarré en 2011. Les Consultations (17 villages et Hannut centre) ont eu lieu en 2012. La CLDR s'est mise en place en juin 2013. A la suite des groupes de travail « objectifs » (2013-14) et « projets » (2014) qui ont permis de trouver des pistes de solutions pour les enjeux auxquels la commune va devoir faire face, la CLDR doit maintenant prioriser les projets selon leur ordre de réalisation (ndlr : la CLDR a voté sa priorisation le 23 juin).

¹ Hannut est située au nord de la Commune de Braives. Elle s'étend sur 86,5km² et est composée de 17 villages et d'un centre-ville (Hannut) pour environ 15.500 habitants. Braives est voisin de Avin, Moxhe et dans une moindre mesure Villers-Le-Peuplier et Lens-Saint-Remy. Le territoire connaît une forte croissance démographique qui induit un « rajeunissement » de la population (62% ont entre 18 et 64 ans).

A partir de 33 (+2) enjeux répartis en 6 thématiques (+1 consacrée exclusivement à l'Administration communale), la CLDR a défini 22 (+2) objectifs de développement. Le tableau suivant reprend par grands thèmes les objectifs de développement du futur PCDR.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (version CLDR mars2014 amendée en septembre 2014)
1. Mobilité
1.1. Assurer la sécurité et la mobilité de tous les usagers sur la route et aux abords des infrastructures fréquentées (écoles, commerces,...)
1.2. Développer et promouvoir l'utilisation de modes alternatifs à la voiture individuelle ainsi que la complémentarité entre les modes de transports
1.3. Favoriser et promouvoir l'utilisation de la mobilité "douce"
2. Nature et environnement
2.1. Enrayer le déclin de la biodiversité par des mesures de protection, de restauration et d'amélioration du réseau écologique
2.2. Améliorer les qualités des eaux de surface et des eaux souterraines
2.3. Eveiller et impliquer les habitants à l'intérêt et la richesse de leur patrimoine nature
2.4. Lutter contre les nuisances environnementales
3. Cohésion sociale
3.1. Garantir l'accès au logement pour tous
3.2. Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle via un ensemble de services et d'infrastructures de qualité, adaptés à la multiplicité des besoins
3.3. Promouvoir et favoriser l'accès à la santé pour tous
3.4. Soutenir la création d'emplois et l'insertion professionnelle
4. Dynamisme économique
4.1. Créer des conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques (pme, indépendants, artisans...)
4.2. Maintenir l'attractivité des commerces du centre-ville et soutenir les commerces dans les villages
4.3. Valoriser les producteurs et les services locaux, renforcer les filières courtes et promouvoir les produits locaux
4.4. Inciter touristes et habitants à découvrir les atouts du territoire de Hannut
5. Territoire
5.1. Préserver le caractère rural de la commune à travers l'utilisation des outils d'aménagement du territoire
5.2. Mettre en valeur et protéger les richesses patrimoniales hannutoises (patrimoines bâtis, paysagers, historiques, culturels, pppw...)
5.3. Réduire les consommations énergétiques et développer l'utilisation et la production d'énergies renouvelables
6. Vitalité associative - Vie au village
6.1. Renforcer les liens, la solidarité interpersonnelle et la convivialité entre les habitants
6.2. Aménager des espaces favorisant la rencontre et la convivialité dans toutes les entités hannutoises
6.3. Créer des infrastructures polyvalentes et améliorer les équipements existants pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'activités
6.4. Soutenir et faciliter le fonctionnement des associations

6.5. Soutenir le dynamisme culturel de la commune
7. Administration communale
7.1. Tenir compte du fait d'être dans une commune rurale dans la manière de rendre les services à la population
7.2. Renforcer au sein de l'administration communale, une culture proactive et à l'écoute des citoyens, ainsi que le travail en synergie et le développement durable

Pour parvenir à remplir ces objectifs, une série de projets ont été envisagés, discutés, regroupés, précisés... Les dernières réunions ont permis de finaliser le listing de projets ainsi que de programmer ces derniers en 3 (+1) lots (lot 0). Au final, 56 (+11 projets en lot 0) composent le PCDR de Hannut. Ces derniers feront encore l'objet de précisions, plus ou moins importantes en fonction du lot dans lequel ils se situent.

Voici quelques projets prévus dans le PCDR de Hannut :

- Relance de la dynamique « PCDN »
- Réalisation d'une étude et des travaux dans le but de trouver des solutions pour lutter contre les inondations, l'érosion des sols et des berges et les coulées de boues
- Actions de sensibilisation (formation et information) pour les petits gestes quotidiens d'économie d'énergie
- Amélioration du réseau de chemins et sentiers de loisirs
- Rénovation de la maison de village à Moxhe et ses abords
- Actions pour le bien vivre ensemble en commune rurale
- Définition d'une identité touristique communale
- Aménagement d'un espace partagé de convivialité à Thisnes
- Création de logements intergénérationnels
- ...

Pour plus d'informations : www.hannut.be – onglet ODR ou directement sur <http://hannut-odr.eklablog.com>

PCDR de Wanze² :

Ci-dessous les grands défis et des exemples de projets inscrits dans le PCDR de Wanze qui a été approuvé par le Gouvernement Wallon en juin 2015.

5 grands défis pour Wanze 2030

**WANZE
2030**

1. Un développement respectueux du territoire
2. Une mobilité diversifiée
3. Un logement adapté pour chaque wançois
4. Des emplois, une économie solidaire
5. Une implication citoyenne

Anticiper le vieillissement de la population

Garantir le développement durable

19 Objectifs

52 Projets

Un développement respectueux du territoire

**WANZE
2030**



Lot 0 : Création d'une zone humide, mare didactique rue Mâles vignes



Lot 3 : Création d'un cheminement le long de la Mehaigne entre Moha et Wanze



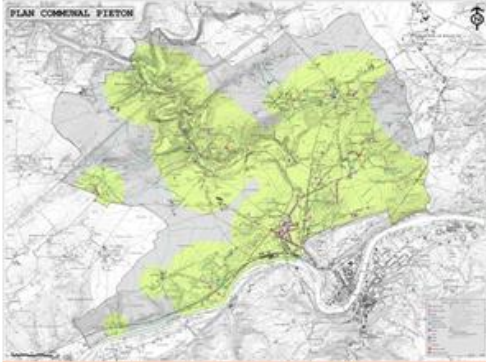
Lot 2 : Création d'un pôle de production énergétique citoyenne durable

² Wanze est située au sud de la commune de Braives. Elle est composée de 6 villages pour environ 13.500 habitants. Elle est ce qu'on appelle une commune duale par sa densité urbaine et rurale. Son évolution démographique se caractérise par un vieillissement de la population (25% aura plus de 65 ans en 2050). L'occupation du sol y est principalement agricole (59%). On retrouve aussi sur le territoire de Wanze plusieurs activités industrielles (carrières, sucrerie, usine de production de bioéthanol...)

Une mobilité diversifiée

**WANZE
2030**

Lot 3 : Développement du co-voiturage



Lot 1 : Création et réalisation d'un Plan Communal Piéton



Lot 1 : Développement du transport à la demande via le Wanzibus

Un logement adapté pour chaque wançois

**WANZE
2030**



Lot 0 : Création de logements publics rue Georges Smal



Lot 3 : Création d'une Maison de l'habitat durable



Lot 2 : Création de logements intergénérationnels et tremplin sur le site de l'ancien terrain de football de la Sucrierie

Des emplois, une économie solidaire

WANZE
2030

Lot 3 : Création d'un pôle d'agriculture citoyenne durable



Lot 2 : Création d'une entreprise d'économie sociale dans la restauration collective avec restauration sur place et distribution des repas

Lot 3 : Développement d'ateliers artistiques à partir d'objets de récupération



Une implication citoyenne

WANZE
2030



Lot 1 : Création d'un parcours Vita



Lot 1 : Création d'une Maison de la Mémoire

1^{ère} convention :
Aménagement d'un espace nature,
de rencontre et de convivialité
dans le parc du Château à l'Horloge
à Bas-Oha



5. Travail en sous-groupes sur la place des services à la population

A la suite d'une présentation d'un diagnostic sur l'offre de services (petite enfance, enseignements fondamental et secondaire, activités économiques, commerces et santé), les participants sont répartis en sous-groupes. Trois groupes sont formés et encadrés par une représentante de la Conférence des Elus et de la FRW. Il est demandé aux participants de répondre à une série de questions qui concerne dans un premier temps les services et les commerces, dans un second temps, l'accès aux soins de santé. Voici la synthèse des débats.

Services et commerces :

1. Quels types de services et commerces trouvez-vous au sein de votre commune ?
2. Quels types de services allez-vous chercher en dehors de votre commune ?
3. Parmi ces services, quels sont ceux que vous souhaiteriez voir apparaître dans votre commune ?

Pour les **achats courants**, l'ensemble des participants considèrent que Braives est très bien achalandée.

Il y a toutes sortes de commerces disponibles : alimentation générale, boulangerie (avec tournées dans les villages), pâtisserie, boucherie, pharmacie, librairie, bureau de tabac, banque, pompe à essence, marchand de légumes ambulant, glacier ambulant, camion de congelés, poste...

Pour ce qui est de la surface Proxy Delhaize, un groupe regrette toutefois qu'elle n'est quasiment accessible qu'en voiture à cause du manque d'aménagements sécurisés pour les modes doux.

Pour les achats courants dans de plus grandes surfaces, les participants notent que pour chaque village les choix de destination sont différents (Waremmes pour Tourinne, Hannut pour Avennes, Braives, Huy pour Fallais, Fumal...).

Certaines remarques complémentaires sont émises par les participants :

- Menaces sur certains commerces comme la boucherie ou les librairies, l'accès au service bancaire ;
- Le départ du fleuriste, l'absence de jardinerie ;
- Le développement du marché est souligné, ainsi que l'horaire « reculé » (ndlr : de 15 à 19h), même si les villageois ne s'y rendent pas forcément régulièrement ;
- Le manque de café de village ;
- L'intérêt des nouveaux habitants pour le local ;
- Les permanences de police insuffisantes.

Au vu de ces remarques, les services souhaités sont :

- La présence de *commerces ambulants* qui vendraient notamment des produits locaux, de qualité (car la demande n'est pas d'installer un commerce dans chaque village). Pour faciliter ainsi le maintien à domicile des personnes âgées et répondre à la demande des villageois à condition que le service soit accessible durant les heures d'après bureau.
- Dans la même idée, un participant propose le développement d'un *camion-pizza*.

- La possibilité de *commander par internet* que ce soit des produits issus du marché ou autres.
- Services publics : le maintien de la poste et de l'antenne de police, l'installation de parlophone pour contacter la police...
- Transports publics : des solutions mobilité pour permettre à tous de se rendre vers ces services, le développement de Covoit'stop, d'un taxi junior comme à Hannut...
- Le développement d'un petit « pôle commercial ».

Pour les services de **bien-être**, Les participants notent la présence de *coiffeur à domicile* sur le territoire, service qui pourrait être davantage développé surtout dans l'objectif de maintien de personnes âgées à domicile.

Pour les **achats exceptionnels ou les achats semi-courants**, leur destination dépend fortement de leur envie, des cas... cela peut varier entre Huy, Hannut, Waremme, Remicourt (pour l'ameublement)... Ils notent la menace pour le seul concessionnaire de la commune (Fumal) et aussi la présence de pompes funèbres, d'un revendeur de téléphonie, d'une agence immobilière et d'un réparateur vélo.

Les participants proposent de développer *les points de livraison Kiala pour développer le commerce en ligne, les services d'un « homme à tout faire » (petit bricolage) et d'informaticien (pour le dépannage)*.

Pour les **loisirs**, les destinations principales sont Huy, Liège ou Bruxelles.

Braives propose tout de même une série de services comme le hall omnisport, du théâtre, une fanfare, des thés dansants, des gîtes et des restaurants (pas de sandwicherie).

Un participant note la présence de la bibliothèque qui répond entièrement à ses attentes que ce soit au niveau des ouvrages disponibles et au niveau des heures d'ouverture... Un participant propose aussi d'installer des « *boîtes à livres* » à différents endroits dans la commune qui permettraient d'échanger des livres gratuitement entre villageois.

Les écoles utilisent la piscine de Hannut voire de Waremme.

Pour le cinéma, les participants se rendent au Kihuy voire au Parc à Liège. Certains vont également aux Variétés à Waremme. Un participant demande pour que des *séances de cinéma en plein air* puissent être organisées sur le territoire.

Pour les balades, (le « tourisme ») les participants apprécient l'accès sur le territoire à des balades, au Ravel, aux chemins de campagnes...

Les membres ajoutent d'autres services présents sur la commune plus ou moins liés à la « maison » et des professions libérales : **électricien, chauffagiste, pisciniste, énergie** (pellets, photovoltaïque...), **architecte, agence immobilière, notaires...**

Un participant demande à ce que les services « IT » pour indépendants (stockage de données, serveurs partagés, backup...) puissent être développés à l'échelle de la commune.

Santé :

1. Selon vous, quels sont les besoins en termes de soins de santé de proximité dans votre commune ?
2. Quelles solutions développeriez-vous en termes d'infrastructures d'accueil au vu du vieillissement de la population dans votre commune ?
3. Quelles solutions développeriez-vous en termes de maintien à domicile des personnes âgées dans votre commune ?

Pour un groupe, il n'y a pas actuellement de gros problème concernant **les médecins généralistes**. Pour d'autres participants, le nombre de médecins est en constante diminution. Certains médecins s'organisent entre eux pour avoir des horaires plus confortables, c'est par exemple le cas à Fallais où trois médecins se partagent le même cabinet. Les participants regrettent néanmoins que ceux-ci ne font pas de visite à domicile. Les participants expriment leur souhait de voir se développer les services de gardes (cabinet médical et pharmacie) et les services pédiatriques (urgences et rendez-vous).

La présence d'un poste de garde à Vinalmont et du magasin paramédica sur le territoire est appréciée par les participants.

Pour les hôpitaux, les membres se dirigent plutôt vers Waremme (pour les analyses, radio...) et vers Liège (pour les interventions...). Certains notent l'absence d'ophtalmologues/opticiens et la présence en suffisance de kiné, dentiste. Certains participants expriment aussi la volonté d'avoir des logopèdes, pédiatres... plus proches de Braives.

Par contre, ils pensent qu'il y a une **menace sur la présence (en suffisance) d'infirmières à domicile** (surtout si on souhaite maintenir les personnes à domicile). A noter, que le **maintien à domicile**, n'est pas juste une question médicale et qu'il faut également toutes sortes d'autres services comme des coiffeuses à domicile, des transports à la demande, des aides familiales (courses, ménage, jardinage, repas...) – et pourquoi pas via un projet d'économie sociale, des commerces ambulants, un service de prêt de livres à domicile via une bibliothèque mobile... Les participants notent aussi l'importance d'avoir sa famille à proximité.

De manière plus globale, les participants souhaiteraient voir se développer des espaces d'accueil et de rencontres pour personnes âgées. Les participants proposent d'organiser des activités socio-culturelles adaptées, des activités intergénérationnelles et de favoriser la participation de ces personnes dans des activités associatives locales, de volontariat...

Les participants demandent aussi s'il existe un service (communal) qui permet d'identifier les personnes isolées et qui pourrait mettre ces personnes en contact avec des assistants sociaux, des volontaires... pour favoriser leur maintien à domicile.

Un participant se demande si la création de **logements kangourou** serait une réponse. Certains autour de la table sont sceptiques par rapport à cette proposition et trouvent que de toute manière il s'agit d'initiatives privées.

D'autres participants proposent de développer des projets BIMBY (= construit dans mon jardin), d'aménagements de logements adaptés, d'habitation partagée (intergénérationnelle...) proches des services existants de la commune (commerces, transports, administration...).

En ce qui concerne les résidences, home... pour un groupe, ces structures d'accueil seront inéluctablement amenées à croître par la demande mais aussi par la nécessité d'être rentables (ces institutions deviennent rentables à partir de 60 lits). Toutefois, cette croissance doit s'accompagner d'une intégration des infrastructures et des personnes dans les villages pour le bien des résidents (éviter l'effet « clinique ») et des villageois (éviter qu'ils aient l'impression d'habiter un « ghetto »).

Les participants d'un autre groupe ne sont pas favorables aux maisons de repos (et de soins). Pour eux ce « concept » est adapté à la ville mais pas au milieu rural.

Enfin, certains proposent la création de résidences services, où sont liées l'autonomie des personnes âgées et la présence d'un corps médical.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Anne Doguet, Géraldine Blavier et Vanessa Sublet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*

Membres de la CLDR présents :

DE COCK	Christian
DUFOUR	René-Fernand
FONTAINE	Nicolas
HANUT	Frederic
HAUDESTAINE	Lucien
LAMBERT	Edmée
PONCELET	André
SCHMITZ	Frédéric
TOMBALLE	Jean-Marie
TRIBOLET	François
VAN DEN BROECK	Marc
WIDART	Joëlle

Membres de la CLDR excusés :

DANTINNE	Jacques
DE PLAEN	Gaëtan
FOHN	Valérie
HEINE	Nadine
LEFEVRE	Karin
LOUIS GALLET	Catherine
MARIN	Pierre
STENUIT	Benoît